

Ecrit par le 7 décembre 2025

Sécheresse : 8 communes vauclusiennes reconnues comme étant en état de catastrophe naturelle



Les arrêtés interministériels du 21 et 25 janvier 2025, ont reconnu huit communes de Vaucluse comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols.

L'arrêté interministériel du 21 janvier 2025, publié au journal officiel du 25 février 2025, a reconnu la commune de Sarrians comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols, survenu au cours de l'année 2023.

Celui du 25 janvier 2025, publié au journal officiel du 26 février 2025, a, quant à lui, reconnu les communes d'Althen-Des-Paluds, du Barroux, de Cairanne, de Gigondas, de Loriol-du-Comtat, de Malemort-du-Comtat et de Mazan comme étant également en état de catastrophe naturelle au titre du même phénomène, survenu au cours de l'année 2024.



Ecrit par le 7 décembre 2025

Ainsi, les personnes sinistrées ont jusqu'au jeudi 27 mars pour Sarrians, et jusqu'au vendredi 28 mars pour les sept autres communes, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

À Malemort-du-Comtat, un viticulteur a pu protéger ses vignes du gel grâce aux filets anti-grêle





Le lundi 29 avril, les producteurs membres du <u>Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) Ventoux Durable</u> se sont réunis au cœur des parcelles de vignes d'Alban Lambertin à Malemort-du-Comtat pour constater de l'efficacité des filets anti-grêle contre le gel.

Le mois d'avril n'a pas été de tout repos pour les agriculteurs vauclusiens qui ont subi d'importants dégâts dû à plusieurs épisodes de gel. Alban Lambertin, producteur de raisin de table à Malemort-du-Comtat, y a quant à lui échappé grâce à ses filets anti-grêle. « Quand j'ai vu les prévisions météo et l'annonce des températures négatives, je me suis dépêché de fermer les filets », a-t-il indiqué.

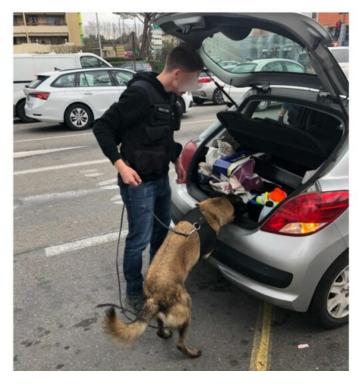
Ainsi, les producteurs membres du GIEE Ventoux Durable, qui a pour objectif de répondre aux contraintes phytosanitaires et aux aléas liés aux changements climatiques rencontrés sur les cultures traditionnelles des coteaux du Ventoux, sont venus attester de l'efficacité de ces filets. Le constat est sans appel, la parcelle protégée par le filet a été à peine touchée, contrairement à la parcelle voisine, non couverte, qui a été détruite à 95%.

Les filets étaient déjà installés l'année dernière et avaient permis à Alban de réduire la présence de baies déshydratées par l'effet du coup de chaud du mois d'août. Les filets ayant un certain coût pour les producteurs, le GIEE rappelle que la <u>Région Sud</u> a mis en place des aides pour les producteurs qui souhaitent en installer à hauteur de 40% et que les jeunes producteurs, les membres des GIEEs, et les zones de montagnes bénéficient de 10% de subvention supplémentaire.

Carpentras, Entraigues, Malemort-du-Comtat, bilan de l'opération Police-Gendarmerie du 8 mars



Ecrit par le 7 décembre 2025



Le mercredi 8 mars dans l'après-midi, le commissariat de police et la compagnie de gendarmerie de Carpentras ont mené une soixantaine de contrôles dans le centre ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorgue ainsi qu'à Malemort-du-Comtat. L'opération conjointe, qui a impliqué plusieurs dizaines d'effectifs, avait pour objectif d'occuper le terrain ; de neutraliser l'usage et le trafic de stupéfiants et de lutter contre l'insécurité routière.

Côté gendarmerie

En ce qui concerne la gendarmerie, deux équipes cynophiles spécialisées dans la détection des armes, billets et produits stupéfiants ont été mobilisées. Des points de contrôle fixes et dynamiques avec véhicules sérigraphiés et banalisés étaient déployés dans le centre-ville et à la sortie de la voie rapide d'Entraigues-sur-la-Sorque ainsi qu'à Malemort-du-Comtat.

Résultat des contrôles routiers

Une soixante de contrôles ont été effectués permettant de relever diverses infractions : trois amendes forfaitaires délictuelles (AFD) pour détention de produits stupéfiants (quelques dizaines de grammes de résine et d'herbe de cannabis) ; une procédure relative à une détention de produit stupéfiant ouverte à l'encontre d'un mineur ; un port d'arme prohibé et un défaut d'assurance.



Ecrit par le 7 décembre 2025



DR Photo Archives

Côté Police

Les effectifs ont été engagés (ceux de Carpentras, assistés par des renforts d'Avignon, un binôme de motards et deux équipages cynophiles) sur les quartiers sensibles, des Amandiers, au nord de Carpentras et, au sud, à proximité du Pous du Plan. Dans un deuxième temps, deux dispositifs fixes se sont positionnés près du Bois de l'Ubac avec la police municipale de Carpentras.

Le détail des opérations

Ces opérations de police ont permis le contrôle de 85 véhicules sur le créneau horaire 14h30- 16h30; deux découvertes de stupéfiants, dans des fourrés à proximité d'un point de contrôle des Amandiers, grâce à l'intervention du chien du régiment d'infanterie cynophile : il s'agissait de produit conditionné à la vente (35 pochons de cocaïne soit 22,1 g, 11 sachets d'herbe de cannabis soit 23,4g, et 25 doses de résine de cannabis soit 89,3g); l'immobilisation de cinq véhicules et la mise en fourrière d'un véhicule; l'interpellation de trois individus (récidive de défaut de permis, infraction à la législation sur les stupéfiants, port d'arme – un couteau, conduite malgré annulation administrative de permis de conduire); l'établissement d'une AFD; le dépistage de stupéfiants de deux conducteurs; 15 verbalisations pour diverses infractions (pneus lisses, défaut de contrôle technique, plaques non conformes, feux de routes non conformes, non port de ceinture, usage du téléphone, non présentation du permis de conduire, conduite malgré immobilisation.

Des opérations ponctuellement reconduites





La préfète de Vaucluse a félicité la Police et Gendarmerie et a évoqué la réédition de ce type d'opération. MH



DR Photo archives

AOC Ventoux : un speed-dating professionnel dédié à l'œnotourisme



Ecrit par le 7 décembre 2025



Le lundi 14 novembre, l'AOC Ventoux organise, dans le cadre du label Vignobles & Découvertes pour la destination 'Autour du Ventoux', un événement de speed-dating entre les professionnels du milieu viticole au restaurant Pompette à Malemort-du-Comtat.

Ce lundi 14 novembre, 20 professionnels issus du monde du vin et du tourisme échangeront lors de faceà-face de 10 minutes. Durant ce laps de temps, ils devront présenter leur activité, leur philosophie, mais aussi leurs projets futurs et les objectifs de développement de leur activité.

Des institutionnels du monde du vin et du toursime seront également présents. Ils pourront échanger avec les participants au speed-dating sur leurs missions et leur donner les clefs sur les interactions possibles dans le cadre de l'œnotourisme. L'objectif de ce rendez-vous est de créer une synergie entre les différents acteurs du territoire, de se créer un réseau, mais aussi d'imaginer des projets oenotouristiques innovants.

Lundi 14 novembre. De 14h à 17h. Contact : promotion@aoc-ventoux.com. Restaurant Pompette. 220 Le Cours. Malemort-du-Comtat.

V.A.



Cavaillon, la Garance, Réouverture dans la rue pour la Scène Nationale

Actuellement et jusqu'au 23 juin la Scène nationale de la <u>Garance</u> propose du cirque, du théâtre, de la musique, des clowns pour toute la famille dans les rues de Cavaillon et de Coustellet et dans les communes Nomades de Cadenet, Cucuron, Les Taillades, Malemort-du-Comtat, Mérindol, Saignon, Vaugines et Velleron.

More aura, un solo de clown émouvant mené comme un combat pour la vie

Véronique Tuaillon est un clown, minimaliste et explosif, un personnage de femme sur le fil du rasoir, qui va jouer à vivre fort pour rester debout. Elle parle de choses graves avec humour, elle est dérangeante, immense, belle, sincère et sans concession. Mardi 8 juin à 19h, jardin de la salle des fêtes du vieil hôpital à Velleron. Mercredi 9 juin à 19h, parvis de l'Eglise à Saignon. Jeudi 10 juin à 19h au Théâtre des Carrières aux Taillades et vendredi 11 juin à 19h, Cour de l'école primaire à Malemort-du-Comtat

Véronique Tuaillon, la Garance

L'homme de la rue, un spectacle pour deux danseurs et deux batteurs

Où la marche devient une danse, une chorégraphie physique et partageuse inspirée de situations de la vie urbaine.

Vendredi 11 juin, rue Lamartine à Cavaillon.

Cérémonie de passation des massues de jonglage

Depuis mars 2021 trois massues parcourent le pays et s'installent dans des villes et villages en pratiquant l'improvisation dans l'espace public.Le jongleur Pietro Selva Bonino va parcourir les communes de Cavaillon, Mérindol, Vaugines, Cucuron et Cadenet, accompagné d'un invité. La cérémonie de passation des massues se déroule à Cadenet dans le cadre de 'Cadenet s'expose', rendez-vous annuel pour découvrir des œuvres d'artistes locaux.

Samedi 12 juin. 17h. Parking de la laiterie à Cadenet.

Les spectacles sont gratuits mais la réservation est obligatoire. 04 90 78 64 64. www.lagarance.com





Un appel à bénévoles pour 5 chantiers dans le Vaucluse cet été



Dans le cadre de ses 'chantiers bénévoles', l'Apare (Association pour la participation et l'action régionale) lance un appel aux bonnes volontés pour prendre part à 5 chantiers dans le Vaucluse cet été. S'adressant à toute personne, quelle que soit son origine sociale ou culturelle, l'opération permet de se rencontrer, de se former et de contribuer à un projet commun d'aménagement ou d'embellissement du patrimoine local. Ainsi durant 2 à 3 semaines, les bénévoles vivent en groupe sous la conduite d'une équipe d'encadrement



et s'initient le matin aux techniques traditionnelles du bâti ancien en contribuant à la sauvegarde d'un site ou monument, les après-midi et week-ends étant réservés à la découverte du territoire.

La liste des chantiers :

Du 4 au 24 juillet au Thor : restauration d'un rempart médiéval au bord de la Sorgue qui nécessite la mise en œuvre d'un mur en pierre maçonné en opus piscatum (arrêtes de poisson).

Du 4 au 24 juillet à Venasque : restauration d'un mur effondré autour du lavoir, à l'entrée du village, en utilisant la technique de la pierre sèche.

Du 11 au 31 juillet à Malaucène : restauration de murs en pierre sèche qui délimitent le chemin des Gypières, au pied du Mont Ventoux.

Du 1^{er} au 21 août à Malaucène : restauration de l'ancien mur d'enceinte du Pavillon du Colombier, dit Pavillon Rose.

Du 5 au 25 août à Malemort-du-Comtat : restauration d'un mur de soutènement du chemin de randonnée communal à la pierre sèche.

Fondée en 1979 du côté de l'Isle-sur-la-Sorgue, l'Apare a réalisé plus de 400 interventions en Provence et à l'étranger au service de l'aménagement et de la valorisation des territoires.

www.apare-cme.eu/fr